

Evaluation du PST au terme de la législature 2018-2024

1. Présentation du PST

a. Structure et périmètre du PST

Le PST est une démarche de gouvernance locale. C'est un document stratégique qui aide les communes à mieux programmer leurs politiques communales en développant une culture de la planification et de l'évaluation. Il prend la forme d'une réelle programmation stratégique qui s'appuie sur la définition d'objectifs stratégiques déclinés en objectifs opérationnels et en actions.

La stratégie s'accompagne d'une priorisation des objectifs et/ou des actions. Elle s'appuie sur des moyens humains (des pilotes dans l'administration qui vont réaliser les actions souhaitées) et financiers (financements suffisants dégagés sur fonds propres, en emprunt, via subsides, ...). Elle se termine également par une phase d'évaluation qui permet d'affiner les démarches, de poursuivre ou d'ajuster.

Le PST de la Commune se compose d'un **volet interne** et d'un **volet externe**.

Situation initiale :

Volet externe : 5 objectifs stratégiques – 23 objectifs opérationnels – 103 actions

Volet interne : 1 objectif stratégique – 3 objectifs opérationnels – 13 actions

Tous les projets/actions de la Commune ne sont pas repris dans le PST. Les projets stratégiques y figurent.

Autres plans intégrés totalement ou partiellement dans le PST

Le plan d'investissement communal (**PIC**) **2019-2021** (ensemble des projets) et **PIC/PIMACI 2022-2024** (partiellement)

Le **PCDN** (mise en œuvre des fiches)

Le **PCDR** (réalisation du projet faisant l'objet de la convention exécution : aménagement de la place Thiry)

Le **PCS 2020-2025** (mise en œuvre)

b. Prise d'acte du PST

Le PST a été arrêté par le Collège communal le 1^{er} août 2019. Le Conseil communal en a pris acte le 20 août 2019.

c. Elaboration du PST

Le PST a été élaboré au départ de la déclaration de politique générale du Collège communal.

L'Administration a proposé à l'Autorité politique la traduction de sa déclaration de politique générale en objectifs stratégiques, objectifs opérationnels et actions.

Une concertation entre le Collège communal et le CODIR a ensuite été nécessaire afin de libeller de manière adéquate les différents objectifs et actions pour refléter au mieux la volonté politique.

Un référent PST a été chargé de coordonner les opérations.

d. Organisation du suivi et de la mise en œuvre du PST

Il n'y a pas eu de suivi de manière journalière du PST en tant que tel. Les actions du PST ont évolué au sein des services porteurs en fonction des opportunités (appel à projet, subsides, collaboration entre partenaires...) et des budgets disponibles. Le Collège communal les a traitées de manière individuelle. Des évaluations de ces actions ont été faites en fonction de facteurs tant externe (opportunités, contraintes...) qu'interne (personnel, timing...) mais, formellement, dans le document du PST en juin 2022.

e. Evaluation du PST

Le Collège communal a décidé l'évaluation et l'actualisation du PST le 23 juin 2022. Le Conseil communal en a pris acte le 31 août 2022.

Modalité de validation de l'évaluation : une réunion de concertation a eu lieu avec le Comité de Direction le 20 juin 2022 au cours de laquelle le Collège communal a pris connaissance du rapport d'exécution en vue de l'évaluation et de l'actualisation du PST.

Situation juin 2022

Volet externe : 5 objectifs stratégiques – 23 objectifs opérationnels – 87 actions

Volet interne : 1 objectif stratégique – 2 objectifs opérationnels – 8 actions

Conclusions tirées de cette évaluation :

Volet externe :

29 actions réalisées - 48 en cours de réalisation - 8 reportées – 3 supprimées (abandon) - 20 ajoutées

Volet interne : 3 actions réalisées – 5 en cours de réalisation – 2 supprimées (abandon)

2. Evaluation des réalisations et de l'atteinte des objectifs du PST

a. Comment et avec qui l'évaluation des réalisations et de l'atteinte des objectifs a-t-elle été réalisée ?

Le Comité de Direction s'est réuni le 8 mai 2024 en vue de préparer le rapport d'exécution à soumettre au Collège communal. Pour ce faire, des réunions avec les chefs de services ont été nécessaires. Le Collège communal a ensuite pris connaissance du rapport d'exécution en vue de l'évaluation du PST.

b. Des éléments de contexte ont-ils impacté la mise en œuvre du PST dans sa globalité ?

Des éléments de contexte ont impactés la mise en œuvre du PST.

- crise du covid ;
- inondation 2021 ;
- contrainte budgétaire limitant la réalisation d'actions ;
- absence de personnel dans certains services qui retarde l'avancée des projets ;
- nouveaux appels à projets, subsides qui permettent de réaliser de nouveaux projets ;

c. Où en est-on dans la réalisation des actions du PST ?

L'évaluation est effectuée par objectif opérationnel depuis 2018 jusqu'à 2024.

Volet externe

1.1 O.S.: Etre une commune attrayante qui garantit à chacun un cadre de vie agréable avec un aménagement du territoire de qualité et où il fait bon vivre, en toute sécurité

51 actions : 21 réalisées – 19 en cours - 11 non réalisées

1.2 O.S.: Etre une commune qui privilégie le développement durable

15 actions : 3 réalisées – 11 en cours - 1 non réalisée

1.3 O.S.: Etre une commune au développement économique et touristique prospère

12 actions : 3 réalisées – 7 en cours - 2 non réalisées

1.4 O.S.: Etre une commune axée sur la participation citoyenne et sur l'action sociale

20 actions : 4 réalisées – 14 en cours - 2 non réalisées

1.5 O.S.: Etre une administration communale accessible qui offre aux citoyens des services variés, modernes, efficaces et enrichissants

25 actions : 9 réalisées – 8 en cours - 8 non réalisées

Volet interne

2.1 O.S.: Etre une commune qui gère ses ressources humaines et technologiques et qui collabore avec ses partenaires

13 actions : 4 réalisées – 5 en cours - 4 non réalisées

PST Evaluation

D'une manière générale, nos projets ont bien avancé. Ainsi les travaux en cours sur la place Thiry qui, rappelons-le, réunissent autant les objectifs en matière d'environnement, de convivialité, de sécurité que de mobilité, donnent déjà des signes tangibles de l'aspect qu'aura la nouvelle place dans quelques mois.

Avant l'été, d'importants dossiers relatifs à la création de mobipôles et à la mobilité douce (PIMACI) seront adoptés par le conseil communal. Nous avons néanmoins, dans le domaine de la mobilité douce, à déplorer le non-respect des promesses plusieurs fois répétées quant à l'obtention de subsides régionaux permettant de développer le Ravel devant relier Aywaille et Comblain-au-Pont.

En matière de travaux publics, nous avons évidemment subi les conséquences des indexations successives et des importantes hausses du coût des matériaux et des matières premières. Les travaux de voirie ont été les premiers à être impactés par cette conjoncture et l'ampleur de certains d'entre eux a dû être revue.

Nous avons très tôt travaillé à l'élaboration de notre SDC et il était en cours de finalisation quand nous avons été tenus d'attendre le vote du SDT pour vérifier l'adéquation de notre plan communal aux aspirations régionales. Les perspectives pour l'avenir de l'aménagement du territoire communal devraient être adoptées cette année encore par le conseil communal.

En matière de logements publics, nous en avons triplé l'offre au cours de cette mandature notamment grâce à l'adoption, par notre conseil communal, de la Charte de la mixité annoncée par notre déclaration de politique générale. Ainsi un immeuble entier dans le square Ph. Gilbert a vu la gestion des appartements, construits par la société Eloy, entièrement confiée à l'A.I.S.

Nous avons acquis l'ancienne église St-Edouard de Houssonloge pour en faire un espace culturel et polyvalent qui remplacera idéalement l'ancienne salle du village de Paradis qui ne répondait plus ni aux normes de sécurité ni aux exigences des organisations actuelles. Un ambitieux projet d'isolation et d'adaptation de l'espace de cette ancienne église est en cours de réflexion et nous sommes en attente d'un appel à projet qui nous donnera accès aux subventions attendues pour concrétiser nos attentes. Une première manifestation culturelle y sera organisée dès septembre. La sécurisation de l'espace public a également fait l'objet de nos préoccupations, ainsi que nous nous y étions engagés. Nous avons renforcé le nombre de caméras de surveillance principalement dans les quartiers de la gare et du rivage afin de renforcer le sentiment de sécurité dans le centre d'Aywaille.

Notre commune a une vocation touristique réputée et nous avons œuvré pour améliorer encore la qualité de l'accueil des touristes. Le Ninglinspo, un de nos sites phares, se verra bientôt doté de nouveaux parkings, avec la présence de toilettes publiques, et l'accès au site se verra optimisé par la création d'un cheminement piéton sécurisé. C'est là un des grands projets pour ce site accueillant près d'un demi-million de visiteurs annuellement. Un autre grand projet a, quant à lui, été finalisé ce printemps, l'ouverture d'une Maison du cyclisme, abritée dans les mêmes locaux que la Maison du Tourisme. Nous avons mené une campagne réfléchie de propagande touristique en mettant en exergue nos nombreux sites naturels et notre important réseau de promenades pédestres, cyclistes et équestres. Le fleurissement de la commune a été largement développé. Le développement durable est un des aspects toujours étudié et mis en exergue dans chacun de nos projets, notre commune se montre d'ailleurs particulièrement active en matière d'O.D.D. Nous menons actuellement une réflexion relative à la verdurisation d'espaces spécifiques de notre commune, les centres, l'aire de jeux et de convivialité du Fond de la Ville à Harzé par exemple. De grands projets, bientôt mis en œuvre, illustrent parfaitement cet état de fait. Dans le cadre de la rénovation de la piscine et du hall omnisport, inondés en 2021, le chauffage de ces nouvelles infrastructures sportives sera assuré par une chaudière à plaquettes de bois (valorisant ainsi les déchets résultant de l'exploitation de nos forêts) qui sera le point de départ d'un véritable réseau de chaleur alimentant, dans un premier temps, l'administration communale, les locaux de notre CPAS et ceux de la police. Autre grand projet, la création d'une communauté d'énergie à destination de nos bâtiments communaux et des entreprises installées dans le parc artisanal de Harzé, afin de valoriser la production d'électricité du parc photovoltaïque couvrant la toiture du nouveau hall communal du service des travaux. C'est toujours avec les mêmes objectifs environnementaux et d'O.D.D. que nous avons élargi encore notre espace de réserve naturelle en y intégrant la zone des Fossettes. Enfin, nous avons bien entendu adhéré au projet pilote Nova, développé par le Gréova dans le but de promouvoir et de booster l'économie locale et circulaire ainsi que le commerce de proximité.

En matière de développement économique, nous avons eu recours à l'analyse, à l'expertise et aux services d'un expert pour redynamiser le commerce local, en crise après la période de pandémie. Nous avons renforcé nos partenariats en matière de formation en collaboration avec l'enseignement de promotion sociale de la province de Liège mais également avec des acteurs locaux comme le centre Elise ou le groupe Cortil dans le cadre de l'opération territoire zéro chômeurs.

La participation citoyenne a également été au centre de nombre de nos actions avec un soutien actif (administratif ou financier grâce à notre budget participatif) aux demandes formulées par les associations citoyennes locales proposant des actions concrètes dans les quartiers (Fond de la Ville à Harzé, Septroux, Gibet de Harzé, Paradis). C'est également grâce au concours de la participation citoyenne qu'en nouveau P.C.D.R. a été finalisé. Enfin, au travers des actions menées dans le cadre de notre P.C.S., nous avons renforcé l'action de nos conseils consultatifs (des enfants, des jeunes et des aînés) qui tous ont mené bien des actions « grand public ».

La vie culturelle locale a connu une véritable transformation par la création et la mise en œuvre d'une vraie politique culturelle communale encourageant le partenariat entre les associations et

révélant les multiples talents des artistes locaux. Des partenariats récurrents ont été créés et entretenus avec l'académie Ourthe-Vesdre-Amblève, les formations musicales locales, les ateliers créatifs présents dans notre commune. Les lieux accueillant les manifestations culturelles se sont multipliés, outre les bâtiments communaux, la Culture a investi les églises, les entreprises locales et les sociétés de service.

Nous avons également développé de nouveaux aspects dans la déjà très riche offre sportive de notre commune en axant nos actions dans l'objectif du « sport pour tous » et en collaboration avec le Panathlon pour répandre et mieux faire connaître les valeurs du sport et du fair-play ;

Afin de rationaliser et de maximaliser nos ressources, nous avons notamment établi de précieux partenariats en matière de marché public avec le C.P.A.S. et les fabriques d'églises. Nous avons eu le souci de professionnaliser nos services en donnant accès à de nombreuses formations aux membres de notre personnel administratif et ouvrier et nous avons veillé, lors de l'engagement de nouveaux collaborateurs et agents, à recruter du personnel possédant des profils très spécifiques pour assurer un meilleur service encore à la population.

Tous nos services communaux, malgré la crise du Covid-19 et les énormes difficultés générées par les inondations de 2021, se sont toujours montrés disponibles pour répondre aux exigences nées de ces circonstances imprévisibles. Ainsi et à seul titre d'exemple, nous nous sommes montrés particulièrement prompts à palier la perte de plus d'un tiers de notre flotte de véhicules pour permettre à nos services d'assurer au mieux et au plus vite les missions que réclamait la situation d'urgence.

Enfin, nous avons réalisé un effort considérable en matière de communication et d'accès à l'information en mettant en ligne un nouveau site internet communal particulièrement proactif et une page Facebook constamment actualisée.

3. Suites à donner à l'évaluation ?

Le PST sera transmis pour prise d'acte au Conseil communal le 18 juin 2024.
Il sera mis à la disposition des citoyens par le biais du site internet.

